CSNERT
ORGANISATION PATRONALE
DES ENTREPRISES DE VOITURES AVEC CHAUFFEURS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La CSNERT : la Fédération historique et principale représentante des entreprises de VTC en France

Paris, le 09 décembre 2024

Suite à un article paru le 5 décembre 2024 dans *Var-Matin*, la Chambre Syndicale Nationale des Entreprises de Remise et de Tourisme (CSNERT) souhaite rétablir certains faits concernant sa représentativité et son rôle dans le secteur des véhicules de transport avec chauffeur (VTC).

Fondée en **1944**, la **CSNERT** est la **fédération historique des entreprises de VTC en France**. Forte de plusieurs décennies d'engagement, elle regroupe des membres actifs représentant plus de **1 800 emplois salariés** dans le secteur du transport de personnes en France. La CSNERT est reconnue comme l'interlocuteur principal des pouvoirs publics, des institutions et des professionnels du secteur.

Contrairement à une affirmation relayée dans cet article, qui présente de manière erronée une autre association comme étant « la plus importante du secteur », **la CSNERT demeure la principale organisation représentative**, rassemblant un réseau diversifié et influent d'entreprises, qu'elles soient indépendantes, structurées ou employant des salariés.

Un rôle clé pour la profession des VTC

Depuis sa création, la CSNERT s'est fixée pour mission de :

- **Défendre les intérêts** des entreprises et des chauffeurs VTC face aux défis économiques et réglementaires.
- **Promouvoir l'excellence et la qualité** dans les services de transport de personnes, en mettant l'accent sur la sécurité, la ponctualité et la satisfaction des clients.
- **Dialoguer avec les pouvoirs publics** pour garantir une réglementation équitable et adaptée aux besoins de la profession.

Des chiffres qui parlent

La CSNERT se distingue par :

- **Plus de 1 800 emplois salariés représentés**, preuve de la solidité et de la structuration de ses membres.
- **Une couverture nationale**, regroupant des entreprises de toutes tailles à travers la France.
- Une implication active dans la défense des intérêts collectifs de la profession et dans les discussions sur l'évolution du cadre réglementaire.

Chambre Syndicale Nationale
des Entreprises de Remise et de Tourisme
31, rue de Neuilly, 92110 Clichy
Tél. : 06 45 56 47 56 - contact@csnert.fr - www.csnert.fr
APE : 9411 Z – SIREN 784 357 899

cpme CONFÉDÉRATION DES PME
OTRE Faisons route ensemble
U2P union des entreprises de proximité

Un appel à la transparence

La CSNERT tient à souligner l'importance de la transparence et de l'exactitude dans la communication concernant le secteur des VTC. Toute déclaration erronée sur la représentativité des organisations nuit à l'information des professionnels et du grand public. La CSNERT invite les médias et les acteurs du secteur à vérifier leurs informations avant publication, afin de refléter une réalité fidèle.

Contacts Presse

Pour toute information supplémentaire ou demande d'interview, veuillez contacter :

Serge PAYEN
Secrétaire Général de la CSNERT
contact@csnert.fr

Patrick DABERNAT
Délégué Général de la CSNERT
contact@csnert.fr